



Sommaire

POLITIQUE.....	2
Notre engagement envers nos familles.....	2
Notre engagement envers nos employés.....	2
PROCÉDURES.....	3
Mesures de prévention.....	3
Accès à l'intérieur du bâtiment.....	3
Dépistage.....	3
Procédure de dépistage pour les familles.....	5
Symptômes.....	6
Procédures de recouvrement des enfants.....	7
La prévention au quotidien.....	7
Communication avec les parents/tuteurs.....	7
Mesures de distanciation physique.....	7
Signalisation.....	8
Jouets et équipements.....	9
Procédures générales de nettoyage du personnel.....	9
Équipement de protection individuelle (EPI).....	10
Gants et masques jetables.....	10
Procédures d'hygiène.....	11
Procédures relatives aux aliments et aux boissons.....	13
Dans les salles de classe.....	13
Servir des repas aux enfants.....	13
Personnel de cuisine.....	14
Domaines d'activité.....	14
Procédures à suivre si un enfant présente des signes de maladie.....	15
Procédures à suivre si un employé présente des signes de maladie.....	16
Santé et sécurité au travail du personnel.....	17
Hygiène du personnel.....	18
Équipement.....	18
Aménagement des salles et distanciation sociale.....	18
Fermeture du Jardin des Découvertes.....	19



POLITIQUE

Le Jardin des Découvertes s'engage à suivre toutes les informations et orientations législatives sur l'épidémie de COVID-19 afin de garantir la santé et le bien-être, les soins et la sécurité de nos enfants, de nos familles, de nos employés et de la communauté.

Il est de la responsabilité de chaque employé de suivre les politiques, les règlements et les conseils établis par tous les organes de direction et de signaler immédiatement tout problème et symptôme à son superviseur.

La sécurité de toutes les familles, de tous les enfants et de tous les employés est primordiale, c'est pourquoi ces orientations, cette politique et cette procédure entrent en vigueur immédiatement. Une formation en face à face sera dispensée à tous les employés avant leur retour au travail.

Chaque décision, politique et procédure est basée sur les recommandations et les directives du ministère de l'éducation, des experts locaux et du service de santé publique de Bruce Grey. Le Jardin des Découvertes a mis en place des pratiques d'hygiène améliorées, des protocoles de nettoyage et de désinfection intensifiés et des politiques d'exclusion COVID-19.

Notre engagement envers nos familles

Les familles du Jardin des Découvertes sont notre priorité numéro un et la sécurité et les soins de tous les enfants sont au premier plan de nos préoccupations. Les procédures suivantes permettront d'assurer une protection renforcée pendant la période de l'épidémie de COVID-19 et au-delà. La communication restera ouverte à tout moment entre la direction, le CSC Providence, le personnel et les familles. Toutes les décisions concernant les enfants et les familles du centre d'accueil seront communiquées aux familles et à la commission scolaire en temps utile.

Notre engagement envers nos employés

Nos employés donnent beaucoup d'eux-mêmes chaque jour et continuent à bénéficier de notre plein soutien. Une formation et une protection renforcées seront assurées pendant cette période.

1. Des EPI seront fournis à ceux qui doivent les porter en raison de leur rôle spécifique.
2. Une formation sera dispensée sur les nouvelles procédures et exigences avant l'ouverture de la garderie aux familles. Cette formation sera suivie et mise à jour tout au long de la "phase pandémique".
3. Des réunions individuelles avec le superviseur seront prévues pour évaluer les préoccupations, les craintes, l'anxiété et les inquiétudes de chaque employé, en ce qui concerne le lieu de travail ou la vie familiale, et une politique de porte ouverte continue pour que le personnel puisse discuter des questions avec son superviseur restera en vigueur.
4. La communication avec le directeur de St Dominique Savio et le conseil d'administration de l'école se fera régulièrement afin de donner au personnel un sentiment de continuité et de collaboration.

800 23rd St E
Owen Sound ON N4K 6Z5
lejardinowensound@gmail.com



PROCÉDURES

Mesures de prévention

Il incombe au personnel de se comporter de manière appropriée à tout moment et de respecter la législation applicable en matière de santé et de sécurité afin de garantir la sécurité, la santé et le bien-être des enfants dont nous avons la charge.

Tous les membres du personnel sont tenus de porter un EPI approprié à tout moment, sauf lorsqu'ils sont à l'extérieur, et chaque fois qu'une distance physique appropriée est possible.

Les enfants de la 4e à la 6e année doivent également porter un EPI approprié à tout moment, sauf pendant la collation si l'enfant est en train de manger, lorsqu'il est à l'extérieur pour la récréation, et chaque fois qu'une distance physique appropriée est possible.

Accès à l'intérieur du bâtiment

Les seules personnes autorisées à entrer dans le bâtiment sont :

1. Les employés du Jardin des Découvertes
2. Enfants inscrits
3. Les autorités telles que l'unité de santé et le ministère de l'éducation, les services d'urgence

Tous les contractants doivent être programmés en dehors des heures d'ouverture normales. Si cela n'est pas possible, des contrôles de santé et des procédures de dépistage seront mis en place et les EPI seront portés.

Aucune visite du centre ne sera effectuée pendant les heures d'ouverture. Elles seront programmées le soir ou le week-end.

Les parents et le personnel de St Dominique Savio ne seront pas autorisés à entrer dans le centre pour le moment. Cette restriction pourrait être assouplie dans les mois à venir, en fonction des conseils donnés par la Santé publique.

Dépistage

Des contrôles de santé seront effectués AVANT l'entrée dans la garderie. Les informations relatives au dépistage doivent être documentées sur les formulaires de dépistage actif COVID-19 appropriés

Les enfants inscrits à la garderie avant et après l'école auront leur température prise au début de la journée et avant d'entrer dans le programme après l'école. Tout enfant présentant des signes ou des symptômes sera isolé et les parents/tuteurs seront appelés à venir chercher l'enfant immédiatement.

800 23rd St E
Owen Sound ON N4K 6Z5
lejardinowensound@gmail.com



Pour les enfants seulement inscrit en après-midi....

Le formulaire de dépistage doit être complété et envoyer par courriel à lejardinowensound@gmail.com . Une attestation doit être envoyer par courriel à tous les jours suivants pour aviser qu'il n'y a pas de nouveaux symptômes et que rien a changé.

Les mesures suivantes seront prises pour mettre en place un poste de dépistage approprié chaque matin :

- Identifier l'emplacement du poste de contrôle et désigner le personnel chargé de procéder au contrôle
- Identifier des entrées/sorties alternatives à utiliser uniquement en cas d'urgence.
- Le personnel chargé du contrôle doit maintenir une distance minimale de 2 mètres avec la personne contrôlée, autant que possible.
- Le personnel doit être formé à l'utilisation des formulaires COVID-19 de dépistage actif
- La poubelle pour les EPI doit être placée près de la table du poste de contrôle et une poubelle sera fournie à tout moment.
- Placez une signalisation d'entrée identifiant le processus de dépistage à l'extérieur ou à l'entrée du bâtiment.
- Placez du désinfectant pour les mains à la table de contrôle.
- Une fois qu'une personne a passé le contrôle actif, elle doit se laver les mains avec le désinfectant pour les mains.
- La température doit être enregistrée pour chaque personne soumise au contrôle.
- Un désinfectant doit également être disponible à la table de contrôle pour nettoyer le thermomètre entre deux utilisations. Les thermomètres peuvent être désinfectés avec de l'alcool à 70 % (c'est-à-dire des lingettes de préparation à l'alcool).
- Les zones marquées d'une distance de 2 m doivent être installées

Contrôle du superviseur, des directeurs et du personnel

Une formation sera dispensée à l'ensemble du personnel avant l'ouverture du Jardin des Découvertes.

Le superviseur ou son représentant sera le premier membre du personnel à arriver au centre après avoir effectué un autodépistage à domicile à l'aide du formulaire de dépistage actif COVID-19 afin de s'assurer qu'il est suffisamment en forme pour se présenter au travail.

Les membres du personnel qui s'isolent doivent se soumettre à une évaluation clinique par téléphone - soit en appelant le bureau de leur fournisseur de soins primaires ou Telehealth Ontario 1-866-797-0000, soit en se rendant dans un centre d'évaluation pour y subir un test. Le lien suivant concerne les centres d'évaluation

https://www.publichealthgreybruce.on.ca/Portals/0/Topics/InfectiousDiseases/COVID19%20Assessment%20Centres%20_webpage.pdf

800 23rd St E
Owen Sound ON N4K 6Z5
lejardinowensound@gmail.com



Toute personne qui a voyagé en dehors de l'Ontario au cours des 14 derniers jours doit s'isoler à son retour de voyage et ne doit pas aller travailler.

Le superviseur ou son représentant veillera à ce qu'un contrôle actif soit effectué pour tous les employés au moins une fois par jour.

Le personnel est tenu de rester chez lui s'il présente l'un des symptômes potentiels identifiés de la COVID-19 et de signaler immédiatement son absence au superviseur. Tout membre du personnel qui arrive au centre et répond OUI à l'UNE des questions du formulaire d'autodépistage actif devra subir un test COVID-19 avant de retourner au travail. L'unité de santé publique Bruce Grey facilitera le dépistage prioritaire. Le superviseur contactera l'unité de santé publique Bruce Grey pour l'informer de tout cas potentiel de COVID-19. Le superviseur contactera également le CSC Providence et le directeur de l'école pour les informer de tout cas potentiel. Le personnel doit s'absenter du travail jusqu'à ce que les symptômes soient complètement résolus et que des tests de laboratoire négatifs aient été confirmés.

Les enfants ou le personnel qui ont été exposés à un cas confirmé de COVID-19 doivent être exclus de la garderie pour une durée minimale de 14 jours.

Procédure de dépistage pour les familles

La mesure imposée par Le Jardin des Découvertes a été créée en utilisant les lignes directrices établies par l'unité locale de santé publique.

Les parents doivent attendre avec leur enfant dans la zone marquée à l'extérieur du bâtiment, à une distance sûre (2 mètres) des autres familles.

Les parents doivent prévoir un délai supplémentaire pour déposer et récupérer leur enfant.

Les enfants doivent attendre avec leur parent ou leur tuteur jusqu'à ce qu'ils soient contrôlés par un employé du Jardin des Découvertes dans la zone de contrôle désignée. Les enfants ne doivent pas être autorisés à courir ou à jouer dans cette zone et doivent rester à une distance de 2 mètres des autres enfants qui attendent. C'est la responsabilité du parent/de la personne qui s'occupe de l'enfant.

L'agent de contrôle prendra la température de la personne et posera des questions aux parents et leur fera signer le formulaire approprié. Des stylos seront fournis et nettoyer entre utilisateurs.

Si l'enfant n'a pas une température de 37,8 degrés ou plus (avec un thermomètre frontal) et que toutes les questions reçoivent une réponse négative, l'enfant sera pris en charge par un enseignant et installé pour sa journée au centre.

Les parents/tuteurs ne sont pas autorisés à entrer dans le bâtiment à cette heure.

Le personnel doit refuser l'entrée à toute personne qui répond par un OUI à l'une des questions de dépistage actif. Cela inclut le fait de ne pas autoriser l'entrée dans le programme d'un enfant dont le(s) parent(s)/personne(s) en charge et/ou le(s) frère(s) ont répondu par un OUI, même si l'enfant ne présente aucun symptôme.

Le test COVID-19 sera exigé pour tout membre de la famille présentant des symptômes avant que la famille ne puisse retourner au centre. La famille doit contacter l'unité de santé publique Bruce Grey.

800 23rd St E
Owen Sound ON N4K 6Z5
lejardinowensound@gmail.com



Le superviseur contactera quotidiennement le Bruce Grey Health Unit avec une liste d'enfants, de membres du personnel et de familles qui ont un cas potentiel et demandera des informations sur les informations qui devraient être partagées avec le conseil scolaire, le personnel et les autres parents/tuteurs. Les enfants présentant des symptômes doivent être exclus de la garderie pendant au moins 14 jours après l'apparition des symptômes. Les enfants qui ont été exposés à un cas confirmé de COVID-19 ou à une ou plusieurs personnes symptomatiques doivent également être exclus de la garderie pendant au moins 14 jours.

Lorsqu'un enfant ou un adulte est manifestement malade et présente l'un des symptômes décrits dans le formulaire de dépistage actif, le personnel refusera l'entrée au Jardin des Découvertes et encouragera le parent/la personne qui s'occupe de l'enfant à contacter le service de santé publique Bruce Grey pour subir un test COVID-19.

La politique de dépistage actif et les formulaires seront mis à jour selon les conseils de la Bruce Grey Public Health. Les informations recueillies lors du dépistage actif doivent être consignées sur les formulaires de dépistage actif COVID-19 pour le personnel, les parents/tuteurs, les enfants et tous les visiteurs. Le superviseur est chargé de veiller à ce que ces informations soient enregistrées comme il se doit et gérées conformément aux pratiques pertinentes du centre en matière de protection de la vie privée et de gestion des documents. Tout enfant, parent/gardien ou visiteur ne doit pas entrer dans le bâtiment s'il est malade, même si les symptômes ressemblent à un léger rhume.

Symptômes

- Fièvre de 37,8 C ou plus - Toux
- Essoufflement - Mal de gorge
- Nez qui coule - Congestion nasale
- Maux de tête - Nausées/vomissements
- Diarrhée - Douleurs abdominales
- Croup - Conjonctivite
- Marques d'une morsure de type ecchymoses sur les pieds des enfants
- Un sentiment général de malaise

Tout enfant ne doit pas être autorisé à entrer dans un bâtiment présentant des signes de maladie, même si les parents pensent qu'il s'agit d'allergies habituelles, etc. Pour qu'un enfant puisse retourner au Jardin des Découvertes, il doit être confirmé qu'il n'est pas porteur du virus COVID-19, ce qui nécessiterait une quarantaine de 14 jours, ou avoir une note du médecin indiquant qu'il n'est pas malade ou que sa famille peut fournir une copie d'un test COVID négatif au Jardin des Découvertes. Si l'enfant présente l'un des symptômes ci-dessus et n'est pas porteur du virus COVID-19, il peut revenir, conformément à la politique initiale, mais il doit être exempt de symptômes pendant 24 heures.

La direction et le personnel du Jardin des Découvertes doivent faire preuve d'un bon jugement. Par exemple, les enfants qui pleurent peuvent présenter un écoulement nasal. Les parents doivent informer le Jardin des Découvertes s'ils ont administré un médicament contre les allergies ce jour-là. Si l'enfant

800 23rd St E
Owen Sound ON N4K 6Z5
lejardinowensound@gmail.com



présente des symptômes d'allergie, les parents doivent lui administrer un médicament contre les allergies avant de se rendre à la garderie et aucun symptôme ne doit être visible à l'arrivée. Cela n'affecte pas la nécessité d'une prise en charge immédiate si les symptômes ci-dessus sont constatés tout au long de la journée, même si des allergies peuvent en être la cause.

Procédures de recouvrement des enfants

Pour l'instant, nous demandons aux parents/tuteurs de ne pas entrer dans le Jardin des Découvertes. Lorsqu'ils viennent chercher leur enfant, les parents/responsables d'enfants doivent attendre à la porte. Ils doivent être vigilants à la distanciation sociale si plus d'un parent attend. Les enfants seront amenés chez le parent ou la personne qui s'occupe d'eux. Une pièce d'identité avec photo sera vérifiée avant que l'enfant ne soit amené à la porte si l'employé ne connaît pas la personne qui vient chercher l'enfant selon les procédures habituelles.

Si l'enfant doit être récupéré avant 15 heures, le parent/la personne qui s'occupe de l'enfant doit en informer le contrôleur ou le superviseur le matin au poste de contrôle ou par téléphone/courriel pendant la journée.

Les parents/responsables d'enfants doivent appuyer sur la sonnette à l'arrivée. Ils attendront à la porte que le responsable de l'accueil désigné leur amène l'enfant. À aucun moment, un parent ou une personne s'occupant de l'enfant ne doit entrer dans le bâtiment pour aller chercher son enfant. La sonnerie sera désinfectée entre chaque utilisation.

Cela peut sembler frustrant et une perte de temps, mais il est essentiel de respecter la règle de la distance sociale.

La prévention au quotidien

Plusieurs nouvelles procédures seront mises en place avant que les familles ne rejoignent le Jardin des Découvertes. Il s'agit notamment de procédures supplémentaires de désinfection et de nettoyage, de l'accès au centre, des conditions de visite, des réunions de parents et de l'absence de l'école si un enfant est malade ou présente des symptômes, etc. Ces mesures visent à protéger nos enfants, nos familles et le personnel du Jardin des Découvertes.

Communication avec les parents/tuteurs

La communication se fera par téléphone ou par courrier électronique. Si les parents/tuteurs ont besoin de parler en personne à l'enseignant ou au superviseur, ils sont priés de téléphoner au Jardin des Découvertes au 519-371-4411 avant leur arrivée et des dispositions seront prises.

Mesures de distanciation physique

La distance physique peut être difficile à maintenir avec de jeunes enfants ; cependant, des mesures doivent être prises pour limiter le nombre de personnes en contact étroit (c'est-à-dire à au moins 2 mètres les unes des autres) et pour réduire la taille des groupes d'enfants.

Le Jardin des Découvertes envisagera (en fonction de la situation) les mesures d'éloignement physique suivantes :

800 23rd St E
Owen Sound ON N4K 6Z5
lejardinowensound@gmail.com



- Éliminer les activités en grands groupes.
- Veiller à ce que les enfants soient éloignés les uns des autres à l'heure du goûter, des devoirs et chaque fois que cela est jugé nécessaire.
- Idéalement, essayez d'éviter autant que possible les activités impliquant un contact direct entre les enfants ainsi que le partage de jouets (c'est-à-dire que plutôt que de jouer à un jeu de table où tous les enfants touchent les jetons ou les dés, c'est un enfant du groupe qui doit manipuler le matériel).
- Limiter le nombre d'enfants qui se trouvent en même temps dans les zones communes (c'est-à-dire alterner les groupes d'enfants dans les couloirs).
- Les grandes salles peuvent être divisées en plusieurs espaces. Lorsque vous divisez une salle, créez une barrière claire avec des cônes, des chaises et des tables pour assurer une distance minimale de 2 mètres entre les groupes.
- Évitez, dans la mesure du possible, de vous approcher du visage de tous les enfants.
- Soyez à l'extérieur dans un espace aussi grand que possible.

Signalisation

- Une signalisation appropriée sera distribuée dans tout le Jardin des Découvertes pour enseigner les bonnes pratiques d'hygiène et d'éloignement.

Nettoyage et désinfection

Le nettoyage et la désinfection réduisent la propagation des germes. Certains germes peuvent vivre pendant des heures, des jours ou des semaines sur les jouets, les comptoirs, les poignées de porte, les claviers d'ordinateur et d'autres surfaces. Le nettoyage à l'eau et au savon permet d'éliminer la saleté et la graisse qui peuvent cacher et protéger les germes des désinfectants. Le nettoyage permet de réduire considérablement le nombre de germes pouvant se trouver sur les surfaces. La désinfection après le nettoyage tuera la plupart des germes qui ont été laissés. Les produits et méthodes de nettoyage et de désinfection déjà utilisés par Le Jardin des Découvertes sont efficaces contre le COVID-19. N'utilisez que des désinfectants ayant un numéro d'identification de drogue (DIN) tel que fourni par Le Jardin des Découvertes. Ces produits ont été approuvés et recommandés par l'unité de santé. Vérifiez les dates de péremption.

Notez que le vinaigre n'est pas un désinfectant et ne doit pas être utilisé pour désinfecter. Le vinaigre ne tue pas les microbes !

Le superviseur établira un calendrier pour s'assurer que toutes les tâches de nettoyage et de désinfection sont effectuées et documentées de manière cohérente.

Les 6 étapes de nettoyage et de désinfection sont les suivantes

1. Nettoyer à l'eau et au savon
2. Rincer à l'eau propre
3. Appliquer le désinfectant conformément aux instructions du fabricant figurant sur l'étiquette

800 23rd St E
Owen Sound ON N4K 6Z5
lejardinowensound@gmail.com



4. Laissez la surface ou l'objet tremper dans le désinfectant pendant le temps de contact requis - au moins 2 minutes.
5. Rincez à l'eau propre si nécessaire, conformément aux instructions du fabricant figurant sur l'étiquette. Le rinçage n'est pas nécessaire lorsque vous utilisez de l'eau de javel et de l'eau ménagère.
6. Laissez sécher à l'air.

Jouets et équipements

Le personnel doit s'assurer que tous les jouets et équipements sont en bon état, propres et sanitaires. Le contrôleur doit être informé de toute préoccupation concernant les jouets et les équipements.

- Les tables à eau/sensorielles de groupe ne doivent pas être utilisées. Seuls les jeux sensoriels individuels sont autorisés (c'est-à-dire que chaque enfant a son propre bac séparé).
- Assurez-vous que les jouets de jeu sensoriel individuels de chaque enfant sont nettoyés et désinfectés entre chaque utilisation.
- Retirez les jouets qui ne peuvent pas être facilement nettoyés et désinfectés, tels que les jouets en peluche.
- Veiller à ce que tous les objets partagés soient nettoyés et désinfectés entre les utilisateurs.
- Il est recommandé de retirer les articles tels que les livres, les puzzles et les cartons qui sont absorbants et ne peuvent pas être facilement nettoyés et désinfectés.
- Tout équipement de jeu utilisé à l'extérieur doit être nettoyé et désinfecté avant d'être utilisé, et selon les besoins.
- Les équipements d'exercice (ballons, hula hoops, cordes à sauter, etc.) seront nettoyés et désinfectés entre chaque utilisation.
- Les tables et les chaises utilisées doivent être nettoyées et désinfectées quotidiennement et aussi souvent que nécessaire.
- Si un enfant présente des symptômes de COVID-19, tous les jouets et équipements auxquels il a accès seront retirés de la pièce pour être nettoyés et désinfectés dès que possible.

Procédures générales de nettoyage du personnel

Concentrez-vous sur le nettoyage et la désinfection des surfaces à forte occupation et à contact élevé pour éliminer les agents pathogènes tout en appliquant spécifiquement des produits et des désinfectants pour COVID-19. Augmenter la fréquence et la puissance de toutes les mesures de désinfection de routine dans tous les espaces et surfaces pour réduire les agents pathogènes. Lors de l'application des mesures de routine, le nettoyage et la désinfection doivent s'assurer que les produits utilisés et les recommandations relatives aux EPI figurant sur l'étiquette du produit sont respectés.

- Ouvrir les fenêtres et les portes lors du nettoyage

800 23rd St E
Owen Sound ON N4K 6Z5
lejardinowensound@gmail.com



- Suivez les meilleures pratiques de sécurité en matière de risques de nettoyage, même lorsque le Jardin des Découvertes est inoccupé pour vous protéger et protéger les autres des glissades, des trébuchements, des chutes.

- Chaque zone doit avoir une fiche de nettoyage qui doit être remplie à chaque nettoyage et désinfection de la zone.

- Sécurisez tous les espaces lors du nettoyage afin de minimiser la contamination croisée ou répétée de l'espace avant l'occupation.

Équipement de protection individuelle (EPI)

Les pratiques de nettoyage et d'assainissement exigent que le produit corresponde au bon EPI recommandé sur l'étiquette du produit. Ce qui suit doit être considéré comme spécifique au COVID-19. Gants et masques. Les vêtements de protection doivent être lavés ou jetés.

L'équipement nécessaire :

-Serviettes en papier

-Sacs à ordures

- Tampons à récurer

- Chiffons de nettoyage

- Brosses de nettoyage

- Flacons vaporisateurs étiquetés contenant des produits de nettoyage et de désinfection

- Gobelets doseurs pour les besoins de dilution

- Désinfectant pour les mains avec 60 à 90 % d'alcool Portez des gants jetables. Jetez les gants lorsque vous avez terminé. Porter un tablier de protection Stocker les produits de nettoyage courants dans un endroit accessible uniquement au personnel et éviter toute manipulation excessive. Se laver les mains à l'eau savonneuse selon les instructions après le nettoyage

Gants et masques jetables

Le port du masque est recommandé en permanence aux enfants (à partir de la quatrième année) et au personnel. Les masques et les gants représentent une fausse sécurité, en particulier s'ils ne sont pas utilisés correctement. Les personnes peuvent se contaminer lorsqu'elles mettent et enlèvent leurs masques si elles ne les manipulent pas correctement.

Les gants doivent être portés selon les pratiques habituelles, par exemple pour nettoyer les vomissures et la diarrhée et désinfecter les surfaces, et doivent être éliminés après utilisation. Les gants jetables ne remplacent pas le lavage des mains.

Le personnel du Jardin des Découvertes doit se laver les mains avant de mettre les gants et immédiatement après les avoir enlevés.

800 23rd St E
Owen Sound ON N4K 6Z5
lejardinowensound@gmail.com



Un EPI approprié doit être porté à tout moment lorsque la distance physique ne peut être maintenue. L'EPI sera disponible pour tout le personnel, mais une formation correcte sur le port et l'élimination de l'EPI doit être dispensée avant que le personnel ne reçoive cet équipement.

Pratiques supplémentaires de contrôle des infections

- Nettoyez et désinfectez régulièrement les surfaces à forte sollicitation, notamment les poignées de porte, les interrupteurs, les poignées de robinet et les mains courantes des appareils électroniques, au moins toutes les quatre heures, afin de prévenir la transmission de virus par des objets et des surfaces contaminés. Un nettoyage et une désinfection supplémentaires peuvent être nécessaires en fonction des besoins quotidiens.
- Les appareils électroniques à fort contact (c'est-à-dire les claviers, les tablettes) peuvent être désinfectés avec de l'alcool à 70 % (c'est-à-dire des lingettes de préparation à l'alcool) tout en veillant à ce que la solution diluée soit en contact avec la surface pendant au moins une minute.
- Les surfaces à faible contact (toutes les surfaces à l'endroit où le contact avec les mains est minimal) doivent être nettoyées et désinfectées quotidiennement (par exemple, les rebords de fenêtres, les portes, les côtés des meubles, etc.)

Procédures d'hygiène

Tout le personnel du Jardin des Découvertes doit maintenir strictement les pratiques habituelles de prévention et de contrôle des infections, ainsi qu'adhérer à des précautions sanitaires supplémentaires et à des mesures d'éloignement physique dans tous les aspects des soins afin de prévenir la propagation de COVID-19, comme décrit dans la présente politique.

Lavage des mains

Le personnel doit se laver les mains avec du savon et de l'eau chaude fréquemment, comme décrit dans la formation, et doit se laver les mains dans les situations suivantes :

- à leur arrivée au centre et avant de rentrer chez eux
- Avant de manipuler des aliments et de servir des aliments aux enfants
- Avant et après avoir mangé et bu
- Avant et après avoir touché son propre visage ou celui de quelqu'un d'autre
- Après avoir éternué ou toussé dans les mains
- Après avoir éternué ou toussé dans le coude
- Avant et après avoir donné ou appliqué un médicament ou une pommade à un enfant ou à soi-même
- Avant et après avoir aidé un enfant à utiliser les toilettes, et à utiliser les toilettes
- Avant et après un contact avec des fluides corporels (nez qui coule, crachats, vomissements, sang)

800 23rd St E
Owen Sound ON N4K 6Z5
lejardinowensound@gmail.com



- Après le nettoyage et la manipulation des déchets

Les enfants doivent se laver les mains avec du savon et de l'eau chaude fréquemment, et doivent se laver les mains dans les situations suivantes :

- à leur arrivée au centre et avant de rentrer chez eux
- Avant et après avoir mangé et bu
- Après avoir utilisé les toilettes
- Après avoir joué à l'extérieur
- Après avoir manipulé des jouets/articles partagés
- Après avoir éternué ou toussé dans les mains

Le personnel doit suivre et donner l'exemple des étapes suivantes pour se laver correctement les mains:

- Se mouiller les mains
- Appliquer du savon
- Faites mousser pendant au moins 20 secondes (ou aussi longtemps que la chanson "Happy Birthday"). Frottez entre les doigts, le dos des mains, le bout des doigts, sous les ongles
- Rincez bien sous l'eau courante
- Bien se sécher les mains avec un essuie-tout ou une soufflerie d'air chaud
- Fermez les robinets avec du papier essuie-tout, si disponible Le personnel doit renforcer la surveillance des fournitures pour le lavage des mains afin de s'assurer que tous les éviers des toilettes, des cuisines et des salles de classe sont bien approvisionnés à tout moment (c'est-à-dire savon, serviettes en papier, poubelles). Veillez à ce qu'un désinfectant pour les mains ou un désinfectant pour les mains à base d'alcool (contenant au moins 60 % d'alcool) soit disponible à l'entrée désignée du Jardin des Découvertes et dans tout le bâtiment.

Lorsque les mains ne sont pas visiblement souillées, le personnel doit suivre les étapes suivantes pour se nettoyer les mains à l'aide d'un désinfectant pour les mains :

- Appliquer un désinfectant pour les mains (à base d'alcool à au moins 60 %)
- Se frotter les mains pendant au moins 15 secondes
- Nettoyant pour le travail entre les doigts, le dos des mains, le bout des doigts et sous les ongles
- Se frotter les mains jusqu'à ce qu'elles soient sèches Le désinfectant pour les mains ne doit être utilisé que sur les enfants de plus de deux ans et doit toujours être utilisé sous la surveillance du personnel. Le

800 23rd St E
Owen Sound ON N4K 6Z5
lejardinowensound@gmail.com



personnel doit s'assurer que le produit s'est complètement évaporé des mains de l'enfant avant de lui permettre de poursuivre son activité. Le lavage des mains au savon doit toujours être la première option au lieu du désinfectant pour les mains.

Procédures relatives aux aliments et aux boissons

Dans les salles de classe

Il est de la responsabilité de tout le personnel de maintenir des mesures de distance et des mesures d'hygiène élevées lors de la distribution, de la livraison ou de la collecte de tous les aliments et boissons dans les salles de classe.

Afin de prévenir la propagation des germes, en particulier celle de COVID-19, tout le personnel doit respecter les mesures de santé et de sécurité suivantes.

Se laver les mains

- Se laver les mains avant de toucher des aliments, des récipients alimentaires, des assiettes ou des couverts
- Lavez-vous les mains après être allé aux toilettes et avant de manger ou de manipuler des aliments

Laver et désinfecter les surfaces et les ustensiles

- Lavez et désinfectez toujours les surfaces où vous préparez et servez les aliments
- Utiliser des équipements et des ustensiles propres
- Tenez les ustensiles par des poignées pour éviter d'entrer en contact avec la zone de l'ustensile qui touche la nourriture
- Nettoyer immédiatement les déversements

Servir des repas aux enfants

- Servez les aliments dans une assiette ou un bol - ne permettez jamais aux enfants de placer leurs aliments sur la table.
- Ne laissez pas les enfants toucher les ustensiles de service ou les récipients. Les aliments doivent être servis loin de la table des enfants.
- Ne prenez pas les plats de service à proximité de la table des enfants.
- Apprenez aux enfants à ne pas lécher ou toucher les ustensiles de service. Si un ustensile est léché ou touché par un enfant, retirez-le et remplacez-le par un ustensile propre
- Donnez aux enfants des ustensiles propres si ces objets tombent pendant le repas ou la collation
- Réfrigérez rapidement les aliments non utilisés ou retournez à la cuisine dès que possible
- Évitez autant que possible de toucher la nourriture
- Jetez les déchets alimentaires dans une poubelle couverte avec un sac et videz la poubelle à la fin de la journée

800 23rd St E
Owen Sound ON N4K 6Z5
lejardinowensound@gmail.com



Personnel de cuisine

Toutes les procédures habituelles doivent être utilisées, mais en tenant compte de la contamination croisée. Les exigences suivantes, dont beaucoup sont déjà obligatoires et en pratique, devraient également être respectées.

- Lavez-vous souvent les mains avec de l'eau et du savon ou avec un désinfectant pour les mains à base d'alcool.
- Éternuez et tousez dans votre manche puis lavez-vous les mains avant de faire quoi que ce soit d'autre.
- Si vous utilisez un mouchoir en papier, jetez-le immédiatement et lavez-vous ensuite les mains.
- Évitez de vous toucher les yeux, le nez ou la bouche.
- Évitez les endroits où vous touchez fort, si possible, ou assurez-vous de vous laver les mains après.
- Dans la mesure du possible, portez des gants lorsque vous touchez des zones sensibles. Ne touchez pas votre visage avec des mains gantées. Faites attention lorsque vous enlevez vos gants. Veillez à vous laver les mains après les avoir retirées.
- Maintenez une distance physique.
- Augmentez la fréquence de nettoyage des surfaces à forte sollicitation (c'est-à-dire les poignées de porte, les comptoirs, les rampes, les écrans tactiles, les dessus de table, les chaises, les services en contact avec les aliments, les plateaux repas, les ustensiles de cuisine
- Protéger les aliments de la contamination en utilisant des gardes ou des revêtements pour les aliments et les ustensiles
- Nettoyez et désinfectez les boîtes de livraison avant de les classer avec les récipients alimentaires.
- Placez tous les aliments dans des récipients stérilisés, y compris les aliments qui venaient d'être placés dans les bacs, comme les bananes.
- Dès que les bacs à aliments sont remis dans la cuisine, stérilisez-les à nouveau et stockez-les jusqu'à ce que vous en ayez à nouveau besoin.
- Les bacs à aliments doivent être placés pour la collecte dans une zone désignée afin que la personne qui livre n'entre pas dans la cuisine.
- Se laver fréquemment les mains à l'eau et au savon
- Jetez les assiettes, tasses et bols fêlés ou ébréchés
- Jetez les ustensiles et les assiettes profondément éraflés ou mâchés

Domaines d'activité

La cuisine devrait avoir une circulation très limitée. Si le personnel doit parler au personnel de la cuisine, il doit rester à une distance de 2 mètres et limiter le temps passé à communiquer.

800 23rd St E
Owen Sound ON N4K 6Z5
lejardinowensound@gmail.com



Les aliments doivent être retirés de l'emballage extérieur si possible et être immédiatement lavés et stockés dans des récipients hermétiques et aseptisés. Les mains doivent être lavées entre chaque contact avec les différents produits/produits. Les récipients extérieurs doivent être retirés du bâtiment.

Les mains doivent être à nouveau lavées une fois que tout a été stocké correctement.

Procédures à suivre si un enfant présente des signes de maladie

Enfants qui présentent des symptômes liés au COVID-19 pendant la prise en charge Si l'un des symptômes liés au COVID-19 est présent chez un enfant, celui-ci doit être immédiatement exclu du Jardin des Découvertes et renvoyé chez lui.

Si l'enfant a des frères et sœurs qui fréquentent également le Jardin des Découvertes, ils doivent également être exclus.

Le personnel est tenu de le faire :

- de se laver immédiatement les mains et de porter un masque et des gants EPI
- Isolez immédiatement l'enfant présentant des symptômes des autres enfants et du personnel dans une salle d'exclusion désignée (par exemple, la salle des malades).
- Le surveillant doit téléphoner aux parents ou à la personne désignée pour aller chercher l'enfant.
- Le personnel consignera les symptômes observés, la date et l'heure où ils sont apparus et la classe que l'enfant a fréquentée sur le formulaire de suivi des maladies.
- Déplacez la cohorte d'enfants qui se trouvaient dans la classe avec l'enfant symptomatique dans une salle de classe vide et nettoyez et désinfectez immédiatement la salle touchée. Les enfants pourraient être déplacés dans le couloir ou dans la cour de récréation extérieure (si cela est permis) si aucune autre salle appropriée n'est disponible.
- Augmenter la ventilation dans la salle d'exclusion si possible (par exemple, ouvrir les fenêtres).
- Gardez l'enfant à l'aise en lui fournissant un tapis et des jouets séparés. Nettoyez et désinfectez le tapis et tous les jouets après que l'enfant a quitté le centre.
- En attendant que l'enfant soit ramené à la maison, l'enfant doit être surveillé par une seule personne du personnel jusqu'à son départ, tout en maintenant une distance physique de 2 mètres si possible.
- La température de l'enfant doit être prise et enregistrée avant son départ.
- Une fois l'enfant récupéré, le surveillant s'assurera que la pièce d'exclusion (c'est-à-dire la pièce où l'enfant a été séparé) est nettoyée et désinfectée à fond
- Le personnel doit se laver les mains et s'efforcer de ne pas se toucher le visage avec des mains non lavées.

Les mesures les plus importantes sont une bonne hygiène des mains et le maintien d'une distance de 2 mètres autant que possible.

800 23rd St E
Owen Sound ON N4K 6Z5
lejardinowensound@gmail.com



- Tous les enfants et les membres du personnel doivent faire prendre leur température et s'assurer que l'hygiène des mains est effectuée avant et après chaque contrôle de santé avec chaque enfant ou membre du personnel.
- Le personnel n'est tenu de consigner le contrôle de santé ou de prendre la température que si des symptômes sont constatés.
- Le personnel doit documenter tout symptôme observé sur le formulaire de suivi des maladies de l'individu. Le superviseur signalera la maladie au service de santé publique de Bruce Grey :
- Des tests COVID-19 et/ou des conseils du Bruce Grey Health Unit seront nécessaires pour l'enfant qui présente des symptômes avant qu'il ne puisse retourner aux soins.
- Le superviseur contactera la Bruce Grey Public Health pour l'informer d'un cas potentiel et lui demander son avis sur les informations qui devraient être communiquées au personnel, au conseil scolaire et aux autres parents/tuteurs.
- Les enfants présentant des symptômes doivent être exclus de la garderie pendant 14 jours après l'apparition des symptômes.
- Les enfants ou le personnel qui ont été exposés à un cas confirmé de COVID-19 doivent être exclus de la garderie pendant au moins 14 jours

Procédures à suivre si un employé présente des signes de maladie

Dans le cas où un employé tombe malade pendant son travail, le personnel doit s'isoler le plus rapidement possible jusqu'à ce qu'il puisse quitter le centre.

Tout membre du personnel qui présente l'un des symptômes du COVID-19, y compris de la fièvre, une nouvelle toux ou une aggravation de la toux ou un essoufflement, ne doit pas retourner au Jardin des Découvertes.

L'employé doit immédiatement signaler ses symptômes à la Bruce Grey Health Unit. Le superviseur signalera également la maladie au service de santé publique de Bruce Grey : Un test COVID-19 sera exigé pour tout membre du personnel présentant des symptômes avant de retourner au travail.

Le superviseur prendra contact avec le service de santé publique de Bruce Grey pour l'informer d'un cas potentiel et lui demander son avis sur les informations qui devraient être communiquées aux autres membres du personnel et aux parents/soignants.

Le superviseur en informera le directeur de l'école St Dominique Savio et l'agent de liaison pour les services de garde d'enfants du CSC Providence

La LSST exige qu'un employeur fournisse un avis écrit dans les quatre jours suivant le moment où il est informé qu'un travailleur souffre d'une maladie professionnelle (y compris COVID-19) à la suite d'une exposition sur le lieu de travail ou si une réclamation a été faite à la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT) par le travailleur ou en son nom concernant une maladie professionnelle, y compris une infection professionnelle, à la

- Ministère du travail

800 23rd St E
Owen Sound ON N4K 6Z5
lejardinowensound@gmail.com



- Comité mixte de santé et de sécurité (ou représentant de la santé et de la sécurité)
- Syndicat, le cas échéant.

Le personnel doit s'absenter du travail jusqu'à la disparition complète des symptômes et la confirmation de tests de laboratoire négatifs.

Les enfants ou le personnel qui ont été exposés à un cas confirmé de COVID-19 doivent être exclus de l'établissement de garde d'enfants pendant au moins 14 jours.

Instructions pour un enfant ou un membre du personnel ayant une maladie COVID-19 confirmée

Si Le Jardin des Découvertes est informé qu'un membre du personnel ou un enfant a été testé positif au COVID-19, les mesures suivantes seront prises :

Continuer à exclure du centre la personne dont le cas a été confirmé jusqu'à nouvel ordre.

Le superviseur appellera le contact prévu pour la santé publique de Bruce Grey (si Le Jardin des Découvertes n'a pas encore été contacté par l'unité de santé) pour s'assurer qu'une enquête est menée et que les mesures nécessaires sont prises pour informer chacun des contacts de l'enfant ou du membre du personnel malade (c'est-à-dire les autres membres du personnel, les enfants et la famille proche). Le service de santé publique de Bruce Grey fournira des conseils et prendra les mesures nécessaires pour contrôler l'épidémie.

Fournir à Bruce Grey Public Health le formulaire de suivi des maladies le plus récent et informer tout le personnel afin d'augmenter les pratiques de nettoyage et de désinfection.

Le superviseur informera le directeur de St Dominique Savio et l'agent de liaison des services de garde d'enfants du CSC de Providence.

Utiliser un désinfectant avec un numéro d'identification de drogue (DIN) et vérifier la date d'expiration.

Une note doit être affichée à l'entrée principale du Jardin des Découvertes pendant au moins 14 jours pour informer les parents et les personnes s'occupant des enfants de la situation (c'est-à-dire qu'il y a eu un cas confirmé de COVID-19 dans le bâtiment à une date précise et que l'enfant ou le membre du personnel concerné s'isole de lui-même pendant 14 jours. L'environnement a été nettoyé et désinfecté).

Consultez le service de santé publique de Bruce Grey pour préparer et fournir des fiches d'information et des lettres aux parents/tuteurs et au personnel sur la situation et les mesures d'intervention prises par Le Jardin des Découvertes.

Santé et sécurité au travail du personnel

Lorsque Le Jardin des Découvertes est informé qu'un membre du personnel a été testé positif au COVID-19, il doit consulter le service de santé publique de Bruce Grey pour déterminer quand le personnel peut reprendre le travail.

S'il est déterminé que la maladie du membre du personnel est liée au travail - conformément à la loi sur la santé et la sécurité au travail et à ses règlements - le superviseur doit fournir un avis écrit dans les quatre jours suivant l'avis que le membre du personnel est atteint d'une maladie professionnelle, y compris une infection acquise dans le cadre du travail :

800 23rd St E
Owen Sound ON N4K 6Z5
lejardinowensound@gmail.com
- Ministère du travail



- Comité mixte de santé et de sécurité (ou représentant de la santé et de la sécurité) En vertu de la loi ontarienne, les employeurs ont le devoir de prendre toutes les précautions raisonnables pour protéger les travailleurs des dangers sur le lieu de travail. Les travailleurs ont le droit de refuser un travail dangereux. Si les problèmes de santé et de sécurité ne sont pas résolus à l'interne, un travailleur peut demander l'application de la loi en déposant une plainte auprès du Centre de contact en matière de santé et de sécurité du ministère, au 1-877-202-0008. Le non-respect par l'employeur de la LSST et de ses règlements peut entraîner un ordre d'arrêt de travail après inspection par le ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences.

Besoins en personnel dans les salles de classe, les bureaux, les cuisines et les espaces communs

Hygiène du personnel

Bijoux et clous : Afin de réduire au minimum la propagation des bactéries, tous les employés seront priés de s'abstenir de porter des bijoux sur les bras ou les mains si possible. Les ongles doivent être propres et courts.

Nourriture du personnel : Les employés peuvent apporter leur propre nourriture au centre tous les jours pour le déjeuner, mais doivent rapporter tous les récipients et la nourriture à la maison à la fin de la journée. Tous les récipients doivent être essuyés avec du désinfectant lorsqu'ils sont apportés au centre et tous les récipients doivent être essuyés avec du désinfectant lorsqu'ils sont ramenés à la maison à la fin de la journée de travail.

Équipement

Pour éviter la contamination croisée par des équipements utilisés par plusieurs personnes :

- Des lingettes désinfectantes seront placées à côté de tous les téléphones. Elles doivent être essuyées avant de répondre au téléphone et après l'utilisation du téléphone.
- Les tablettes de classe doivent être essuyées avec une lingette désinfectante avant qu'une personne ne les utilise et après leur utilisation.
- Les ordinateurs et les claviers doivent être spécifiques au personnel et doivent être essuyés au moins deux fois par jour avec des lingettes désinfectantes.
- Les stylos et autres ustensiles doivent être spécifiques à chaque personne et doivent être essuyés avec une lingette désinfectante avant d'être utilisés chaque jour.

Aménagement des salles et distanciation sociale

Car les couloirs étroits laissent la place aux personnes venant dans l'autre sens. Reculez et gardez une certaine distance. Les salles du personnel doivent être aménagées de manière à permettre une distanciation sociale et nettoyées deux fois par jour. Les pauses du personnel doivent être décalées. Si le membre du personnel quitte le bâtiment pour sortir en public, il doit être contrôlé avant de rentrer.

800 23rd St E
Owen Sound ON N4K 6Z5
lejardinowensound@gmail.com



Fermeture du Jardin des Découvertes

La décision de fermer Le Jardin des Découvertes en raison de COVID-19 dépendra de plusieurs facteurs et sera déterminée au cas par cas en consultation avec Bruce Grey Public Health, le ministère de l'éducation et CSC Providence.